



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
28 janvier 2011  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale  
Soixante-cinquième session  
Point 34 de l'ordre du jour  
Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM  
et leurs incidences sur la paix et la sécurité  
internationales et sur le développement**

**Conseil de sécurité  
Soixante-sixième année**

**Lettres identiques datées du 26 janvier 2011, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères concernant le déploiement par la Russie d'un système de missiles opérationnels tactiques dans les territoires occupés de la Géorgie (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Alexander Lomaia



**Annexe aux lettres identiques datées du 26 janvier 2011  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Ministère géorgien des affaires étrangères  
concernant le déploiement par la Russie du système  
de missiles opérationnels tactiques dans les territoires  
occupés de la Géorgie**

Se fondant sur des informations reçues des services chargés de l'application des lois du District fédéral du sud de la Fédération de Russie, des agences de presse russes ont diffusé le 24 janvier 2011 des informations selon lesquelles un nouveau bataillon équipé de systèmes de missiles opérationnels tactiques « Tochka-U » ayant une portée de 120 kilomètres avait été déployé sur la prétendue base militaire de la Fédération de Russie, dans la région de Tskhinvali (Géorgie) occupée par la Russie. Par ailleurs, comme l'a annoncé le Ministère russe de la défense en décembre 2010, un bataillon d'artillerie équipé de systèmes de lance-roquettes multiples Smerch ayant une portée de 70 à 90 kilomètres a été stationné à proximité de Tskhinvali.

Il faut rappeler que c'est avec des systèmes « Tochka-U » que la Fédération de Russie a entièrement détruit la ville de Bamut (République de Tchétchénie) et éliminé sa population pacifique. Les missiles balistiques de ce système peuvent être équipés d'ogives à sous-munitions (contenant 50 sous-munitions) et de têtes nucléaires.

Le déploiement du système de missiles opérationnels tactiques « Tochka-U » et du bataillon d'artillerie équipé de systèmes de lance-roquettes multiples constitue une menace directe et flagrante contre la population pacifique et le territoire géorgiens. En agissant de la sorte, la Russie poursuit sa politique d'agressivité visant à détruire l'État géorgien et à éliminer la population pacifique de la Géorgie, ainsi qu'à provoquer une instabilité à grande échelle dans le Caucase et dans toute la région de la mer Noire.

Le déploiement de systèmes de lance-roquettes offensifs dans la région est la preuve évidente que la Fédération de Russie cherche à lancer une offensive militaire ouverte contre la Géorgie.

Le Ministère géorgien des affaires étrangères prie instamment la communauté internationale, les organisations internationales et les pays partenaires de prendre des mesures énergiques et efficaces afin de faire pression sur la Russie pour qu'elle mette fin à sa politique d'agression envers la Géorgie, respecte ses engagements internationaux, y compris l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008, s'engage à ne pas recourir à la force et mette fin à l'occupation du territoire géorgien.

Tbilissi, le 24 janvier 2011